Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212203020-20260312-DEL_2026_18_02-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JACUT-DE-LA-MER

Séance du **12 mars 2026**

Convoquée le 6 mars 2026

Délibération n° 2026 – 18

Fonction publique – Subventions aux associations

Le 12 Mars 2026, à 14h30 le Conseil Municipal de la commune de SAINT-JACUT-DE-LA-MER s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Luc PITHOIS dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

Présents : *Jean-Luc PITHOIS, Nathalie BOUTIER-PLESSE, Frédérique CARRÉ, Mariannick MOUTON, Auriane JARDIN, Grégory BERTEAUX, Jean-Pierre COCO, Annie LE RET, Roselyne GOUPY, Vincent CARRÉ*

Absents représentés :

Absents : *Christophe SERET, Guillaume ROBIN*

Secrétaire de séance : Jean-Pierre COCO

Madame Nathalie Boutier Plesse, 1ère adjointe, expose ce qui suit :

La Commune attribue chaque année des subventions aux associations et aux établissements scolaires.

Madame Boutier Plesse propose d'attribuer les subventions au titre de l'année 2025 aux associations et aux établissements suivants :

BUDGET COMMUNE

Associations communales	Demandes 2026	Propositions 2026
APEAEP	5 500 €	5 500 €
APM Les Ateliers du Plessix Madeuc	1 500 €	1 500 €
Le Club Nautique	17 500 €	17 500 €
Le Club de la presqu'île	1 000 €	1 000 €
Compagnie Rosa Marguerite et les autres	1 000 €	1 000 €
Gym Jaguine	1 000 €	1 000 €
Les Juméliaux	2 500 €	2 500 €
Le Club du Livre	1 000 €	1 000 €
Jazz er Maez	2 000 €	2 000 €
Presqu'île en Poésie	2 500 €	2 500 €
Pétanque Jaguine	500€	500 €
Village-Rivages	2 000 €	2 000 €
Total	**38 000 €**	**38 000,00 €**

Associations hors-commune et établissements	Demandes 2026	Propositions 2026
Epicerie Solidaire Beaussais	Non chiffrée	400 €
MFR Plerin		100 €
Bretagne Vivante	0	250 €
Secours catholique		200 €
ADMR Penthièvre - Arguenon	Non chiffrée	50,00 €
SNSM Lancieux	Non chiffrée	200,00 €
ADSCE	363.60 €	363.60 €
Protection civile	100 €	100€
Total		**1 663.60 €**

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212203020-20260312-DEL_2026_18_02-DE

BUDGET CAMPING

Associations communales	Demandes 2026	Proposition 2026
ARMC	800,00 €	400,00 €
Total	800,00 €	400,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ATTRIBUE les subventions aux associations et établissements au titre de l'année 2025 comme précisé dans la dernière colonne du tableau ci-dessus.

ABSTENTION :
POUR : UNANIMITE
CONTRE :

A Saint-Jacut-de-la-Mer,
le 12 mars 2026

MAIRIE de ST-JACUT-DE-LA-MER (Côtes-d'Armor)

Jean-Luc PITHOIS
Maire

Le secrétaire de séance

Jean-Pierre COCO